



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Vers un dispositif bénévole de sauvetage routier des amphibiens

Secteurs Fontain, Saône, La Vèze, Gennes

Résultats des inventaires zones de traversées amphibiens et perspectives



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

16 novembre 2019 – Mairie de Fontain

Contact : Alix Michon, alix.michon@lpo.fr, 06.58.52.62.99

Déroulement de notre après-midi

**Eléments de
contexte**

**Résultats
Inventaires
zones de
traversées**

**Organisation de
l'action**

**Organisation
des forces
bénévoles**

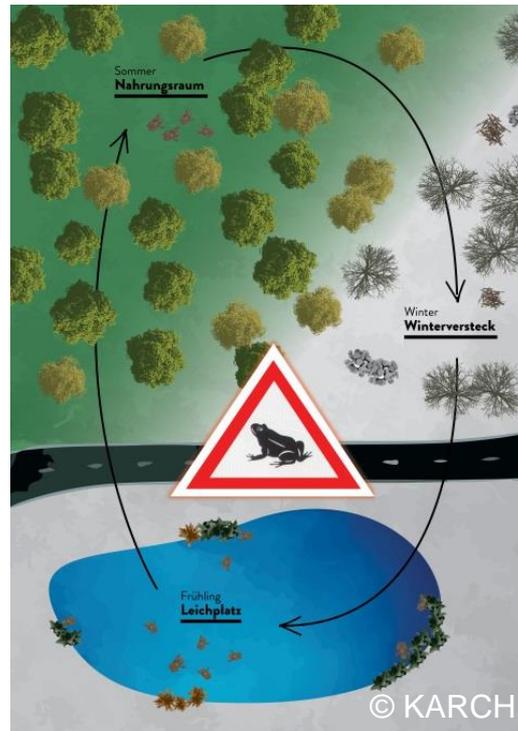
**Éléments de
contexte**

Résultats
Inventaires
zones de
traversées

Organisation de
l'action

Organisation
des forces
bénévoles

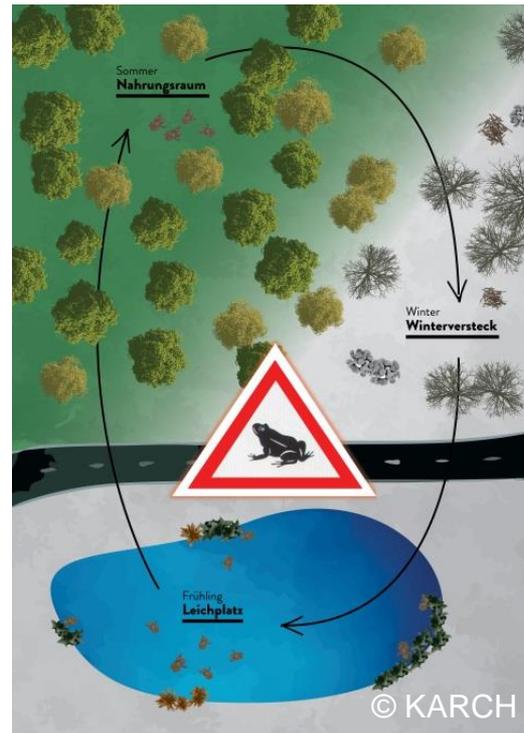
Cycle de vie des amphibiens



Cycle de vie des amphibiens

HIVER

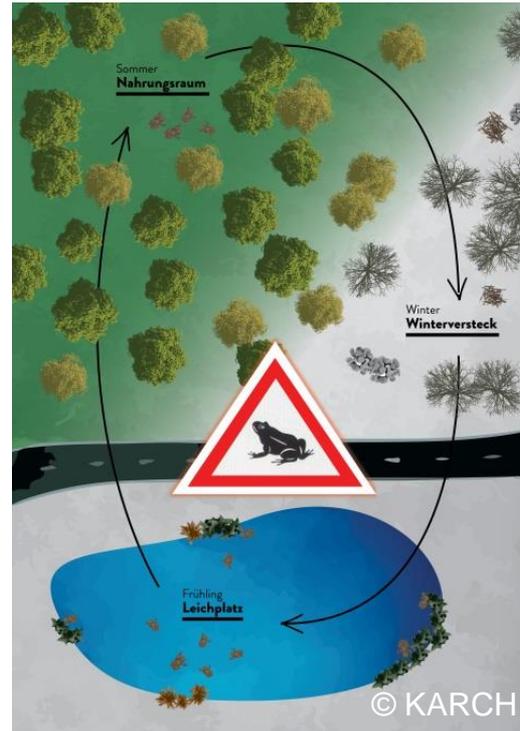
Hivernage à terre ou dans l'eau



Cycle de vie des amphibiens

HIVER

Hivernage à terre ou dans l'eau



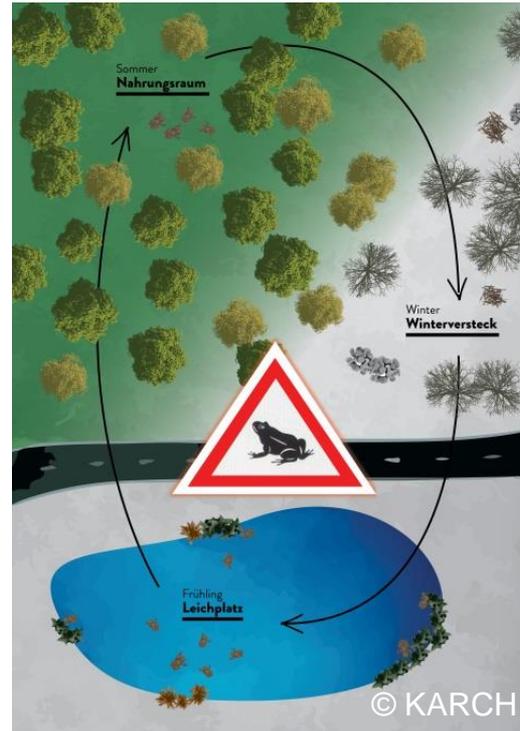
PRINTEMPS

Reproduction
Développement embryonnaire
Développement larvaire

Cycle de vie des amphibiens

HIVER

Hivernage à terre ou dans l'eau



ÉTÉ

Développement larvaire
Métamorphose
Estivage



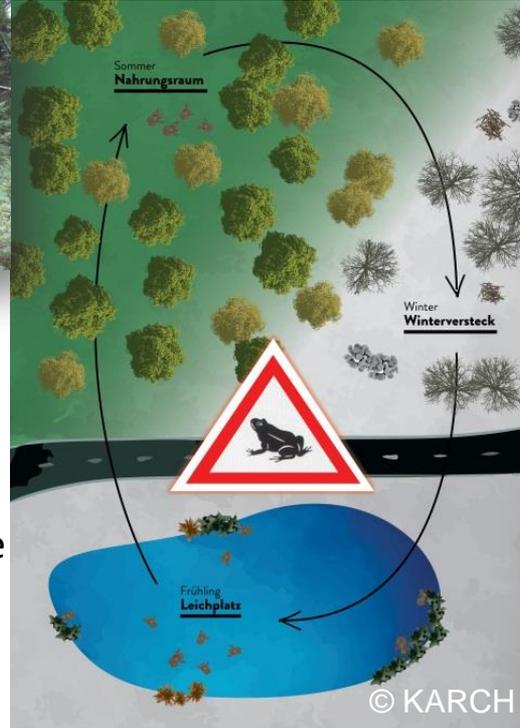
PRINTEMPS

Reproduction
Développement embryonnaire
Développement larvaire

Cycle de vie des amphibiens

HIVER

Hivernage à terre ou dans l'eau



AUTOMNE

Dispersion juvénile
Déplacement alimentaire

Migration automnale



Migration prénuptiale



ÉTÉ

Développement larvaire
Métamorphose
Estivage



© M. Berronaud



© T. Rivière

PRINTEMPS

Reproduction
Développement embryonnaire
Développement larvaire



Migration postnuptiale



Des amphibiens autour de vous

Dans le monde: plus de 6000 espèces

En France: 36 espèces autochtones

En Franche-Comté : 17 espèces



Secteur Fontain (alt.<515m)

-> dans un rayon de 10km : 12 espèces



Problématique amphibiens-routes en Franche-Comté

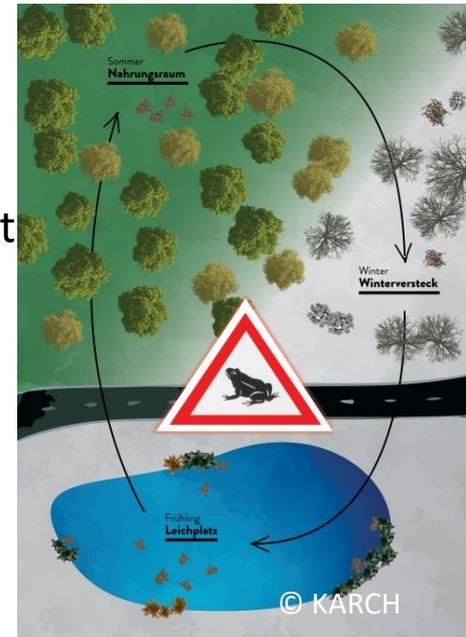
La route = une des principales menaces sur les populations d'amphibiens ; espèces au cycle de vie biphasique et à mobilité réduite :

-> France : 25 à 50 millions d'amphibiens adultes écrasés par an

-> Route à fort trafic (3200 véhicules/j) : 34 à 61% de amphibiens meurent pendant leur traversée

-> 10 véhicules/h = 30% mortalité population crapaud

Notre objectif commun : réduire l'impact du réseau routier départemental sur les populations d'amphibiens



Carte des dispositifs de sauvetage routier des amphibiens en Franche-Comté

Année 2018

Pour participer en Haute-Saône :

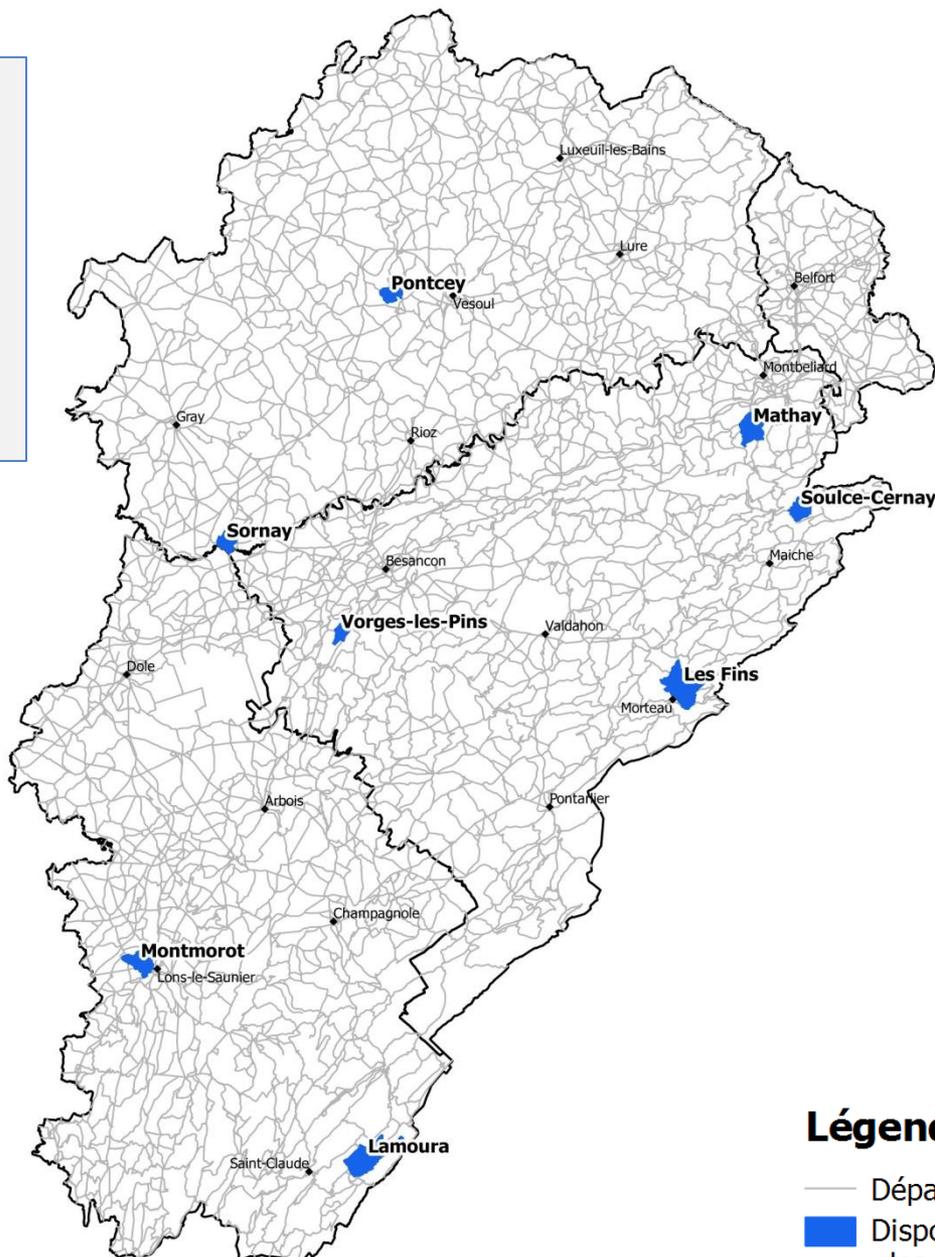
-> Pontcey (LPO FC) :
03.84.91.69.50

-> Sornay (La Chenevière) :
07.81.52.18.09

Pour participer dans le Jura :

-> Montmorot (JNE) :
03.84.47.24.11

-> Lamoura (PNR HJ) :
03.84.34.12.30



Pour participer dans le Doubs :

-> Mathay (LPO FC) :
06.70.47.14.40

-> Souce-Cernay :
06.08.72.99.93

-> Vorges (LPO FC) :
06.09.36.73.46

-> Les Fins (LPO FC) :
06.75.38.73.13

Légende

- Départementale
- Dispositif bénévole de sauvetage routier des amphibiens au printemps 2019

En 2018, limiter l'impact de l'écrasement sur les amphibiens le long des routes départementales de Franche-Comté c'est :

7 dispositifs temporaires de sauvetage actifs pour **4000 mètres linéaires** de chaussées sécurisés,



90 bénévoles le long des routes pendant **55 jours** de suivi en moyenne



22 339 amphibiens sauvés dans les 2 sens de migration.



Éléments de
contexte

Résultats
Inventaires
zones de
traversées

Organisation de
l'action

Organisation
des forces
bénévoles



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE-COMTÉ

Fiche méthode - Inventories des zones de traversées routières d'amphibiens

PHASE 1 : sur le terrain

Implication : 3 à 6 soirées de 3h chacune par an

QUOI ?

Identification précise des tronçons routiers accidentogènes pour les amphibiens

OÙ ?

Le long des itinéraires routiers préparés par la LPO Franche-Comté

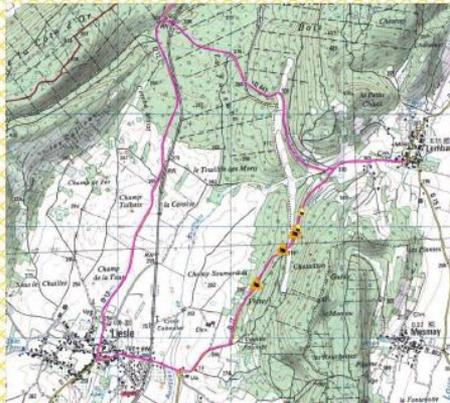
COMMENT ?

1. En **voiture**, par équipe d'au moins **2 personnes** (un conducteur et une personne en charge du suivi cartographique et de la prise de notes) : parcours des itinéraires routiers à **allure réduite** (ne pas excéder les **40 km/h**).

2. A chaque découverte d'amphibiens, **informations précises notées** sur :

A) les **cartes des itinéraires routiers** :

Localisation précise du **début et de la fin** de la zone de traversée et/ou d'écrasement.
Numérotez les zones de traversées pour faciliter votre prise de notes dans la fiche de relevé.



B) les « **fiches de relevé des zones de traversées routières d'amphibiens** »
(1 fiche par passage à remplir – voir ci-dessous).

N'hésitez pas à prendre des photos des individus (aide à la détermination), des sites, des chaussées, etc.

FICHE DE RELEVÉ DES TRAVERSÉES ROUTIÈRES D'AMPHIBIENS							
Passage n°		Date		Heure début / fin		Itinéraire n° / Observateurs	
Météo		Pluie les dernières 12h		T°C		Début / fin	
				Effectifs			
Commune	N° Zone de traversée	Longueur de la zone de traversée amphibien (m)	Configuration de la zone de traversée et de la zone humide de reproduction (surface, profondeur max, pente des berges, catterlisement ou non, présence ou non de poissons, présence ou non d'herbiers dans l'eau et/ou sur les berges, environs directs du site)	Espèces ou groupe d'espèces*	Vivant	Mort	Sens de la traversée

Pensez à consigner vos kilomètres parcourus et les dates correspondantes pour les déduire des impôts.

Quand ?

- **Périodes**

	P1	P2	P3
Espèces et phases du cycle de vie visées	Espèces précoces en migration pré-nuptiale (crapaud commun, grenouilles rousse et agile, salamandre tachetée, tritons)	Espèces plus tardives (grenouilles vertes, sonneur à ventre jaune, rainette arboricole) et espèces précoces quittant les sites	Seconde période d'accouplement des salamandres, espèces en migration vers les quartiers d'hiver et
En plaine (<500m d'altitude)	Février-Mars	Avril-Mai	Septembre-Octobre
En altitude (>500m)	Mars-Avril	Mai-Juin	Septembre

Début des prospections : 2 heures après le coucher du soleil

Durée de la prospection : 3h max. (20h30 à minuit)

- **Conditions**

→ Température > 10°C

→ Pluie ou soirée consécutive à une journée pluvieuse



Prévisions météo en ligne sur Météo France <http://www.meteofrance.com/accueil>



Cartes des itinéraires routiers (scan 25 IGN) à imprimer pour prise de notes précises directement sur le fond de carte (particulièrement début/fin des zones de traversée)

Fiche de relevé des traversées routières d'amphibiens à imprimer avant chaque passage (1 fiche par passage)

Guide d'aide à la détermination des amphibiens de Franche-Comté

Implication : prévoir quelques heures de saisie informatique

QUOI ?

Transmettre le résultat de ses inventaires de zones de traversées routières des amphibiens pour identifier précisément les tronçons accidentogènes.

OÙ ?

Se connecter sur Obsnatu la Base : franche-comte.lpo.fr



Comment utiliser Obsnatu et transmettre ses observations :
rubrique « Saisie en ligne : mode d'emploi »

COMMENT ?

1. Saisir ses données de traversées en LOCALISATION PRÉCISE

Etape 1/3 : Choix approximatif d'un lieu-dit

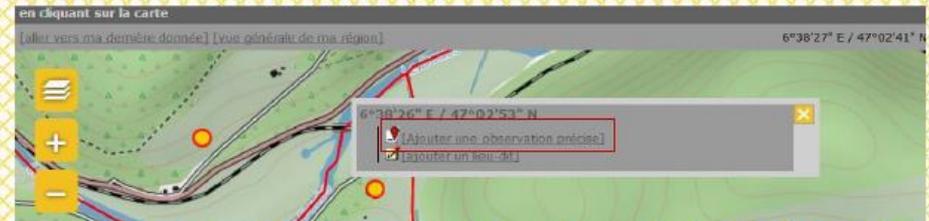
en tapant du texte

par coordonnées géographiques

Lon Lat

en choisissant une commune

fins Fins (Les) (25)



2. Renseigner la date de l'observation

Transmettre mes observations - Amphibiens

* Les champs précédés d'un astérisque sont obligatoires.

* Date

10.04.2018 samedi passé | dimanche passé | hier | aujourd'hui

3. Pour chaque espèce notée, distinguez les individus **vivants** qui traversent la chaussée, des individus **blessés et morts écrasés**

Exemple : sur un même couloir de déplacement (même point de localisation), observation de 12 crapauds communs adultes : 10 ont traversé la chaussée, 2 étaient écrasés.

Individu vivant

* Espèce
cra co Crapaud commun

* Nombre total d'individus
Valeur exacte 10

Les champs ci-dessous sont facultatifs

Nombre	Sexe	Age	Conditions
10	10x Inconnu	adulte	vu

[ajouter individus supplémentaires]
107a

Autres données/informations

Donnée protégée Donnée de seconde main
 L'animal est mort ou blessé

Comportement : Accouplement
 Pond
 Prédaté
 Prend le soleil
 Sous une plaque

Code étude : [dropdown]

Vous pouvez fournir une image JPEG (max. 450 pixels sur le petit côté) ou un son MP3 de votre observation (max. 1 Mo)

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Individu mort ou blessé : utilisation du « formulaire mortalité »

* Espèce
cra co Crapaud commun

* Nombre total d'individus
Valeur exacte 2

Les champs ci-dessous sont facultatifs

Nombre	Sexe	Age	Conditions
2	2x Inconnu	adulte	vu

[ajouter individus supplémentaires]
27a

Autres données/informations

Donnée protégée Donnée de seconde main
 L'animal est mort ou blessé

Comportement : Accouplement
 Pond
 Prédaté
 Prend le soleil
 Sous une plaque

Code étude : [dropdown]

Vous pouvez fournir une image JPEG (max. 450 pixels sur le petit côté) ou un son MP3 de votre observation (max. 1 Mo)

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Mortalité

Précédent Sauvegarder

Condition : mort blessé

Choisissez une cause

Collation avec un moyen de transport	Destruction / déplacement accidentaire	Destruction indirecte	Cause naturelle	Inconnue
véhicule routier	train	avion	tramway	autre
				inconnu

Détail sur la cause de la mort ou des blessures

réportez ici le type et le numéro de la route

type d'infrastructure route principale
numéro d'infrastructure 100

4. Veillez à renseigner toutes les informations de votre fiche de relevé de terrain dans le champ Remarque

⚠ Chaque information doit être séparée d'un point-virgule (voir ci-dessous)

Commentaires

Remarque Remarque protégée

Itinéraire PN année 2019; Passage : 3 ; Début : 23h; Fin : 00h30; Itinéraire : Boussières-Abbans-Dessus; Observateurs : Alix Michon ; Météo début : Pluie ; Météo fin : Pluie ; Pluie les dernières 12h : Oui ; T°C début : 7°C ; T°C fin : 5°C ; N°zone de traversée : 4 ; Longueur de la zone de traversée : 500m ; Configuration de la zone de traversée : 1 mare et boisement de part et d'autre de la route ; Sens de la traversée : Nord->Sud 16 individus sauvés sur l'ensemble du tronçon qui s'étend de l'intersection D105-D107Boussières-Abbans au virage après l'intersection D466-D107 direction Boussières ; Zone de reproduction : Mare de 50m², max. 50cm profondeur, aux berges en pente douce mais en cours d'atténuation (feuilles mortes des arbres la surplombant), herbiers sur 75% des berges et recouvrant 20% de la surface aquatique, pas de poissons.

Itinéraire PN année ; Passage : X ; Début : X h ;
Fin : X h ; Itinéraire : X ; Observateurs : X ;
Météo début : X ; Météo fin : X ; Pluie les
dernières 12h : X ; T°C début : X ; T°C fin : X ;
N°zone de traversée : X ; Longueur de la zone
de traversée : X m ; Configuration de la zone de
traversée : XX ; Sens de la traversée : XX ;
Zone de reproduction : XX

Inventaires des zones de traversées routières d'amphibiens sur les axes routiers principaux de Fontain, La Vèze, Saône, Gennes

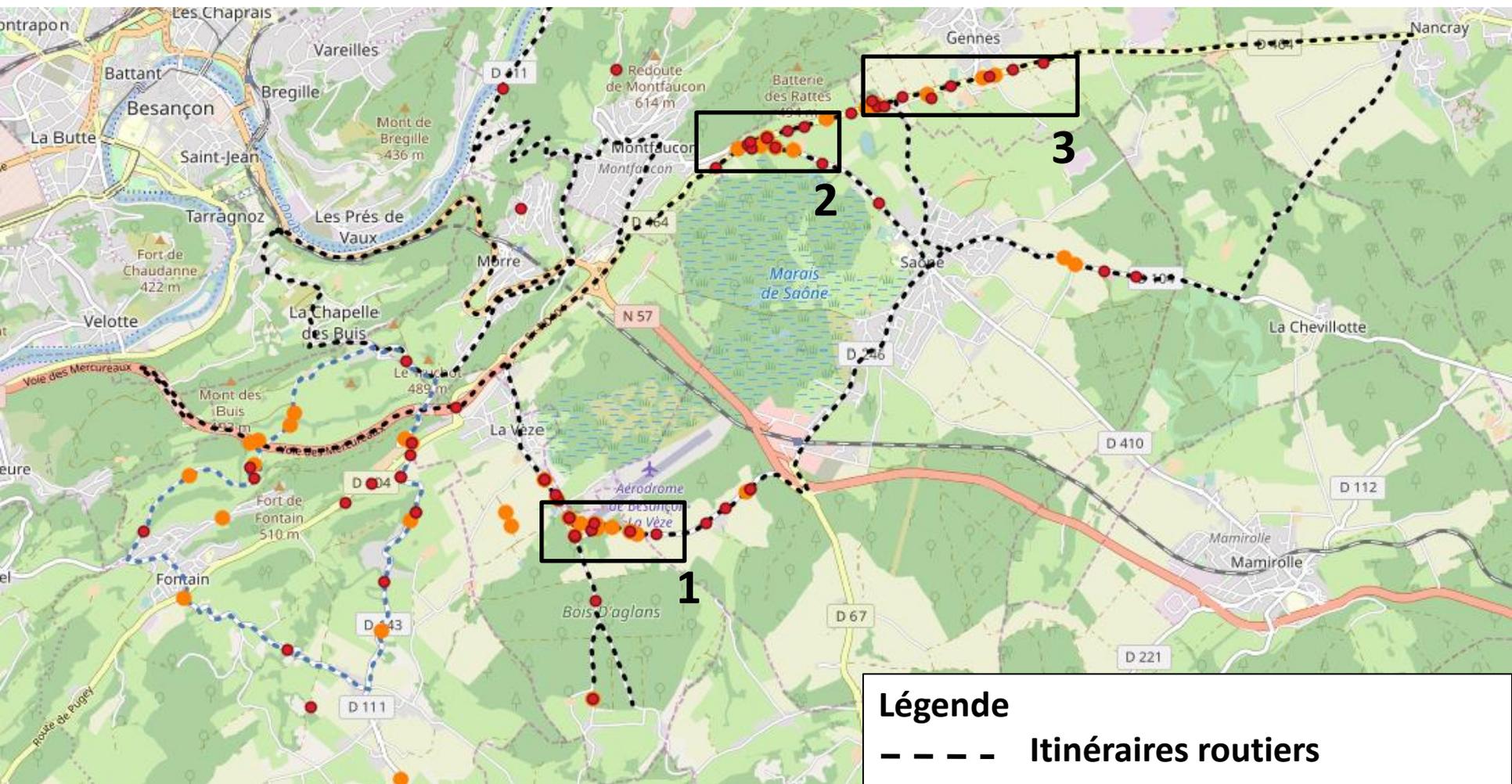
-> **Observateurs** : observateurs de la LPO FC, bénévoles groupe local LPO de Besançon, salarié LPO FC, salarié EPTB SD

-> **Périodes** : observations fortuites depuis 2010 (données Obsnatu la Base) + 3 passages au printemps/automne 2018 + 3 passages au printemps 2019 (mars)

-> **Données collectées** : 110 données amphibiens (données d'écrasement et de traversées)



Cartographie des itinéraires routiers et des zones de traversées routières d'amphibiens sur les axes routiers principaux de Fontain, La Vèze, Saône, Gennes



Légende

--- Itinéraires routiers

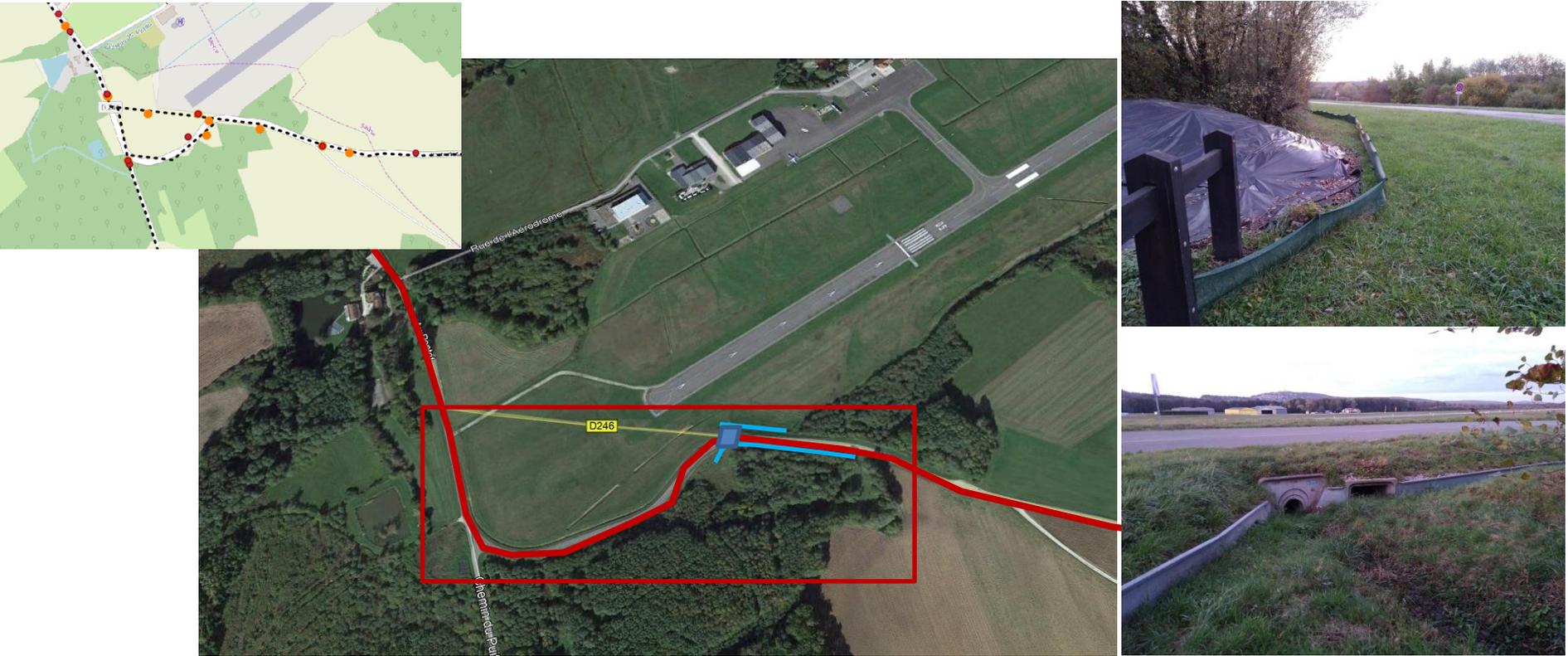


Données de mortalité



Données de traversée

Zone 1 – aéroport la Vèze – D246



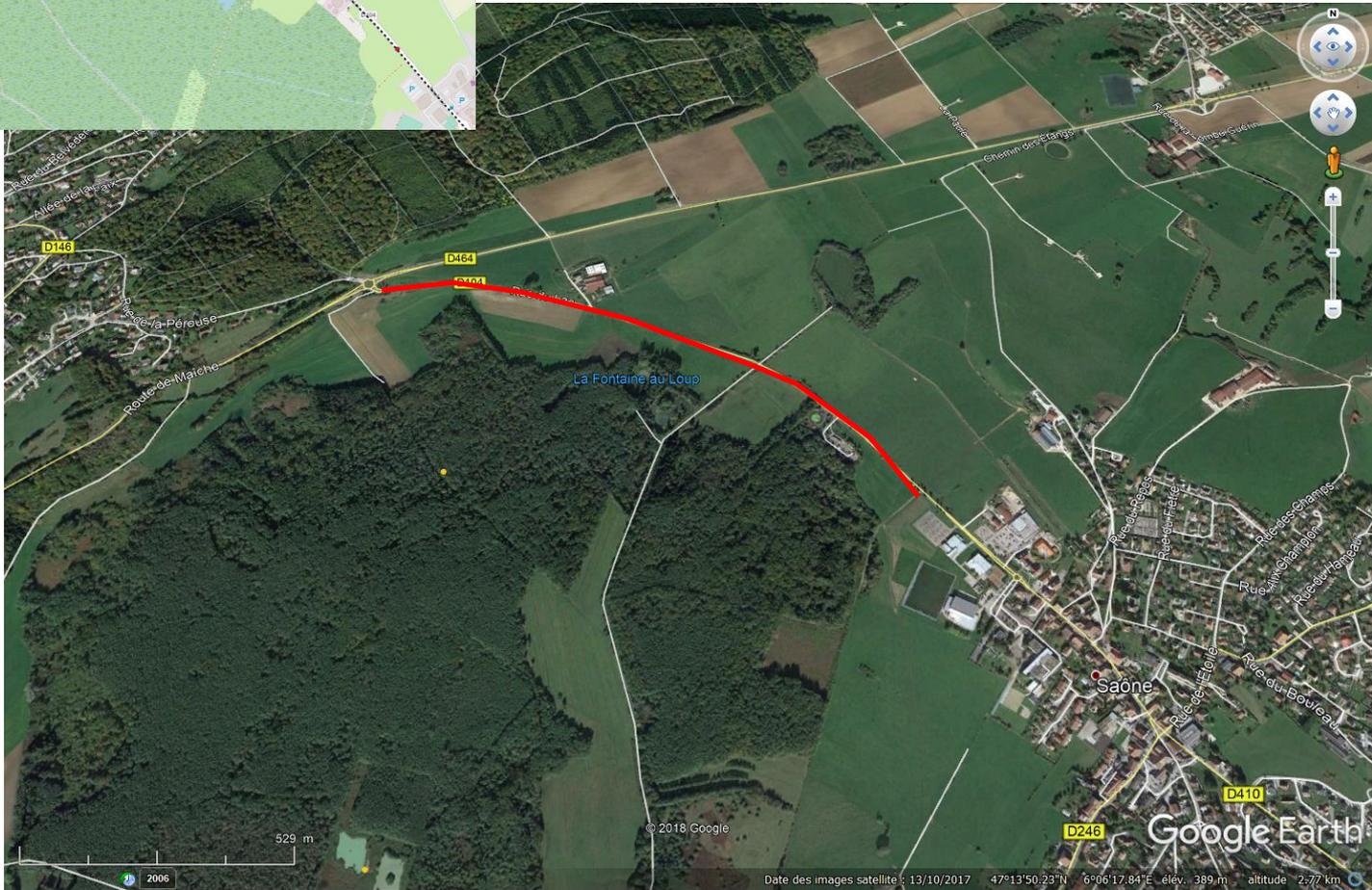
-> **Données traversées + écrasement** : Crapaud commun, Grenouille rousse, Triton palmé, Triton alpestre

-> **Données espèces patrimoniales** : Triton crêté, Triton ponctué (aéroport), Sonneur à ventre jaune

-> **Dispositif de guidage existant** : 120ml filet + 50ml tôle + filet côté bois et 52ml tôle côté aéroport et une buse rectangulaire de 45 cm haut

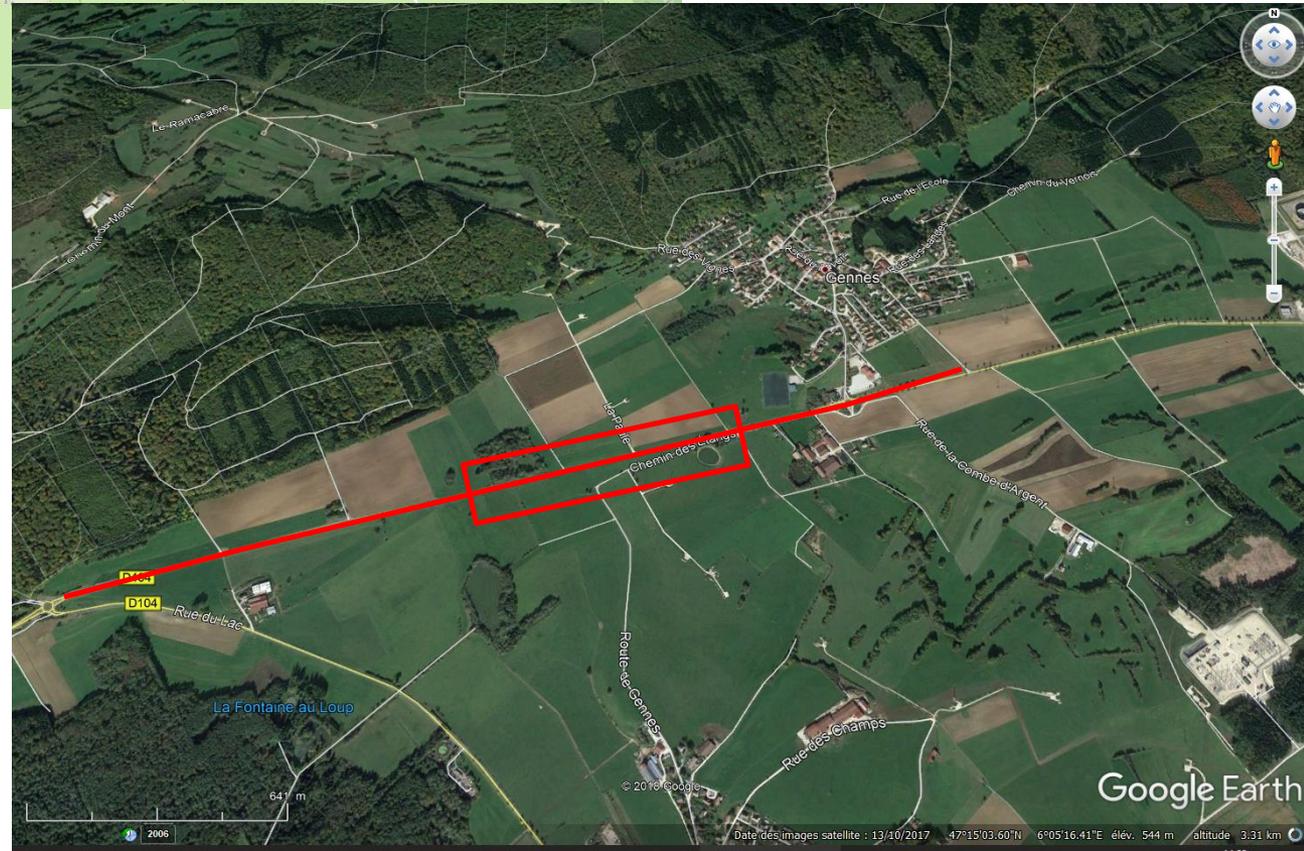
-> **Objectif** : dispositif temporaire sur 2*450ml

Zone 2 – axe Montfaucon-Saône– D104



- > **Données traversées + écrasement** : Crapaud commun, Grenouille rousse pour la majorité
- > Écrasements diffus sur plus de 1 km linéaire ; aucun couloir de déplacement principal dégagé

Zone 3 – axe Montfaucon-Gennes– D464



-> **Données traversées + écrasement** : Crapaud commun, Grenouille rousse, grenouilles vertes pour la majorité

-> Écrasements diffus sur plus de 2,5 km linéaires ; couloir de déplacement principal dans les zones d'étang (environ 800m linéaires)

Éléments de
contexte

Résultats
Inventaires
zones de
traversée

Organisation de
l'action

Organisation
des forces
bénévoles

Dispositif de protection

un capuchon
recouvre les piquets
pour des raisons de
sécurité routière

les bâtons
permettent aux
micromammifères
de sortir du piège

les seaux sont
installés au
niveau d'un
piquet pour
éviter un espace
entre les seaux et
le filet

le rebord empêche
les amphibiens
d'escalader le filet

la base du filet
est enterrée et
recouverte de terre
ou repliée à 45°
et remblayée

les seaux sont
perforés afin d'éviter
l'accumulation d'eau

sens de
migration

-> Le dispositif temporaire « barrière-pièges » : mode d'emploi

Pose de barrières-pièges infranchissables pour les amphibiens et de systèmes de ramassage de part et d'autre d'une route.

+ Avantages : très efficace pour limiter les mortalités si la barrière est bien installée.

- Inconvénients: relevé quotidien= investissement majeur des bénévoles.





-> Le dispositif temporaire « barrière-pièges » : mode d'emploi

Intérêts:

1. Protéger les amphibiens contre l'écrasement.
Ex wallon avec en moyenne environ 1400 individus sauvés par site (sur 164 sites recensés)
2. Contribuer au maintien de l'équilibre des classes d'âge: déficit en vieux individus pour les sites très impactés.
3. Collecter des informations indispensables en cas de mise en œuvre d'une mesure plus pérenne.
4. Contribuer au suivi des peuplements amphibiens.
5. Sensibiliser le public à la protection de ce patrimoine inestimable.



-> Le dispositif temporaire « barrière-pièges » : mode d'emploi

Le principe:

1. Pose de bâches en plastique de part et d'autre de la route → les batraciens longent la bâche et tombent dans des seaux enterrés.



La barrière est installée sur l'accotement avant le début des migrations prénuptiale et est démontée dès que la migration prénuptiale est terminée.

2. Les batraciens sont ramassés par les bénévoles le matin après une nuit complète d'activité et sont déposés de l'autre côté de la route.



-> Le dispositif temporaire « barrière-pièges » : mode d'emploi

Le principe:

3. Sur les lieux de l'opération, les automobilistes sont informés (signalisation du danger, panneaux dédiés pour communiquer sur l'action).



Eléments de
contexte

Résultats
Inventaires
zones de
traversées

Organisation de
l'action

Organisation
des forces
bénévoles

De février à avril : Montage – Suivi/Sauvetage journaliers - Démontage

**TEMPS PLUVIEUX et DOUX (6-7° C en journée, 4-5° C de nuit)
= Déclenchement migration amphibiens**

- **MONTAGE** : avant la migration pré-nuptiale
 - À planifier le week-end précédant la sortie des amphibiens : surveillance météo (prévisions météo par ville sur : <http://www.meteociel.fr/preville.php> ou <http://www.meteofrance.com/accueil>)
 - Dès WE du 08/02/2020 - Pour > 10 bénévoles, compter 1 à 2j de montage du dispositif
 - A partir du moment où le dispositif est installé des bénévoles doivent relever les seaux tous les jours
- **SUIVI et SAUVETAGE journaliers**
 - Compter en moyenne 60 jours de suivi,
 - Avec au minimum un passage tous les matins entre 5h et 11h,
 - Durée d'un passage variable en fonction du nombre d'individus collectés et du nombre de bénévoles sur place (30 minutes à 2,5h)
 - En période de migration massive, si populations d'amphibiens de taille importante, prévoir 2 passages par jour : un en soirée à partir d'une heure après le coucher du soleil, un en matinée entre 5h et 11h
- **DÉMONTAGE** : en fin de migration post-nuptiale des anoues précoces
 - Dès WE du 11 avril - Pour > 10 bénévoles compter 0,5j à 1j de démontage du dispositif

Avant de se lancer

-> MONTAGE / DÉMONTAGE :
Matériel (ex : dispositif Amphinet)



MONTAGE

Durée : 1 à 2 jours (dizaine de bénévoles)

- Filets, piquets et sardines de fixation
- Seaux percés au fond pour favoriser écoulement de l'eau
- Pelles, pioches
- Groupe électrogène + perceuse : perçage trou piquets
- Marteaux /pinces : planter et défaire sardines de fixation
- Ficelles, colliers de serrage : fixer filets aux piquets
- Serpes pour tailler végétation gênante
- 1 bâton pour chaque seau pour sortie micromammifères
- Paille, herbe au fond des seaux pour abri amphibiens

DÉMONTAGE

Durée : 1 jour de dépose

- Pinces : défaire sardines de fixation
- Sacs poubelles pour déchets
- Cailloux pour reboucher les trous des seaux + tranchées (facilité à recreuser à la prochaine campagne)
- Liteaux pour enrouler les filets + ficelle

SÉCURITE CHANTIERS MONTAGE / DÉMONTAGE

- **Travailler dans le balisage du chantier mobile fait par le CD**
- **Port des gilets fluos**
- **Un seul véhicule avec remorque suit le chantier à l'avancement**

Avant de se lancer

-> MONTAGE / DÉMONTAGE :
Procédure (ex : dispositif Amphinet)

MONTAGE

Définition des équipes avant le démarrage :

- Equipe 1 : creusage des emplacements des seaux – 1 seau tous les 20 mètres
- Equipe 2 : perçage et installation piquets
- Equipe 3 : Déroulage et installation filets
- Equipe 4 : Plantation des sardines de fixation
- Equipe 5 : bâton, paille dans les seaux

Quand une équipe a terminé, va en équipe 4 car phase la plus longue

DÉMONTAGE

Définition des équipes avant le démarrage :

- Equipe 1 : ramassage des seaux et comblement des trous par des cailloux
- Equipe 2 : Démontage des sardines de fixation – Faire des paquets de 50. Prévoir une poubelle pour la casse.
- Equipe 3 : Démontage des piquets de fixation – Faire des paquets de 20.
- Equipe 4 : Enroulage des filets sur des liteaux
- Equipe 5 : Nettoyage du chantier

Avant de se lancer

->Pièces administratives **OBLIGATOIRES** pour tout chantier de sauvetage

A envoyer l'hiver précédant le chantier

- Dérogation espèces protégées / DREAL
- CD 25 à contacter pour modalités de mise en place : demande d'autorisation d'occupation du domaine public routier
- Demande d'un Arrêté d'alternat de circulation, avec limitation de vitesse lors de la pose et de la dépose du dispositif (Direction des routes et infrastructures, CD25)
- DICT/DT à toutes les structures concernées : procédure sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr
- Information des services locaux de police (gendarmerie, ONCFS) avec envoi de la liste des volontaires

Ministère chargé de l'énergie **certifa**

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEP1116394)

N° consultation du téléservice : 2.0.1.6.0.2.0.7.0.0.0.0.8.T

N° affaire du responsable du projet : AMPHIBIENS_VALEN_2016

Date de la déclaration : 07 / 02 / 2016

Nature de la déclaration (voir les coûts au verso) : INITIAL

Exploitant : EROF - URE Alsace Franche-Comté

Destinataire : SERVICE DT DICT

Complément d'adresse :
Numéro / Voie : 1 rue Jacques FOILLET
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 25.2.0.0 MONTBELIARD
Pays : FRANCE

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2.0.1.6.0.2.0.7.0.0.0.0.8.T

N° affaire du responsable du projet : AMPHIBIENS_VALEN_2016

Date de la déclaration : 07 / 02 / 2016

Nature de la déclaration (voir les coûts au verso) : INITIAL

Responsable du projet : [] personne morale [] responsable du projet, personne physique [] Déclaration conjointe DT/DICT

Représentant du responsable du projet

Dénomination : LPO FRANCHE COMTE

Pays : N° SIRET :
Développement : LPO FRANCHE COMTE

Complément / Service :
N° : 7 Voie : rue voisin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 25.0.0.0 Commune : BESANCON
Personne à contacter : collet languy
Tél. : 07.8.6.9.1.2.3.9.3 Fax :
Courriel : collet_languy@orange.fr

Emplacement du projet

Adresse :
CP : 25.7.0.0 Commune principale : VALENTIGNEY
Nb de communes : 1 (1) : facultatif si adresse désignée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

[] Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : Par voie électronique

Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : []
Souhait de plans vectoriels : [] au format :

Projet et son calendrier (3) - voir les codes au verso

Nature des travaux : DTR

Descrivez le projet : Mise en place de filets de protection pour amphibiens - trous de 30 cm pour piquets à la barre à mi

Emploi de techniques sans tranchées : [] Oui [] Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m

[] Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le com. chantier : 17 / 02 / 2016 Durée du com. chantier : 1 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : [] Oui [] Non

Maître de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : [] []

Date des investigations complémentaires : / /

[] Investigations susceptibles de nécessiter un DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : COLLET
Signature : Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

DICT (Déclaration d'intention de commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : 2.0.1.6.0.2.0.7.0.0.0.0.8.T

N° affaire de l'exécutant des travaux : AMPHIBIENS_VALEN

Date de la déclaration : 07 / 02 / 2016

Nature de la déclaration (voir les coûts au verso) : INITIAL

Exécutants des travaux (3) - Champs facultatifs

Dénomination : LPO FRANCHE COMTE

Complément / Service :
N° : 7 Voie : rue voisin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 25.0.0.0 Commune : BESANCON
Pays : FRANCE N° SIRET :
Personne à contacter : collet languy
Tél. : 07.8.6.9.1.2.3.9.3 Fax :
Courriel : collet_languy@orange.fr

Emplacement des travaux (se différencie du projet de travaux)

Adresse :
CP : 25.7.0.0 Commune principale : VALENTIGNEY
Nb de communes : 1 (1) : facultatif si adresse désignée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : Par voie électronique

Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : []
Souhait de plans vectoriels : [] au format :

Travaux et leur calendrier (3) - voir les codes au verso

Nature des travaux : DTR

Descrivez les travaux : Mise en place de filets de protection pour amphibiens - trous de 30 cm pour piquets à la barre à mi

Techniques utilisées : ENG

[] Autre, précisez la technique : Barre à mine

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm

[] Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : [] Oui [] Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m

[] Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 17 / 02 / 2016

Durée du chantier : 1 jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : COLLET
Signature : Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 20-17 du 6 janvier 2010 modifie l'article 4 de l'ordonnance aux NCHS et aux MCHS, qui confère un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes désignés du territoire.

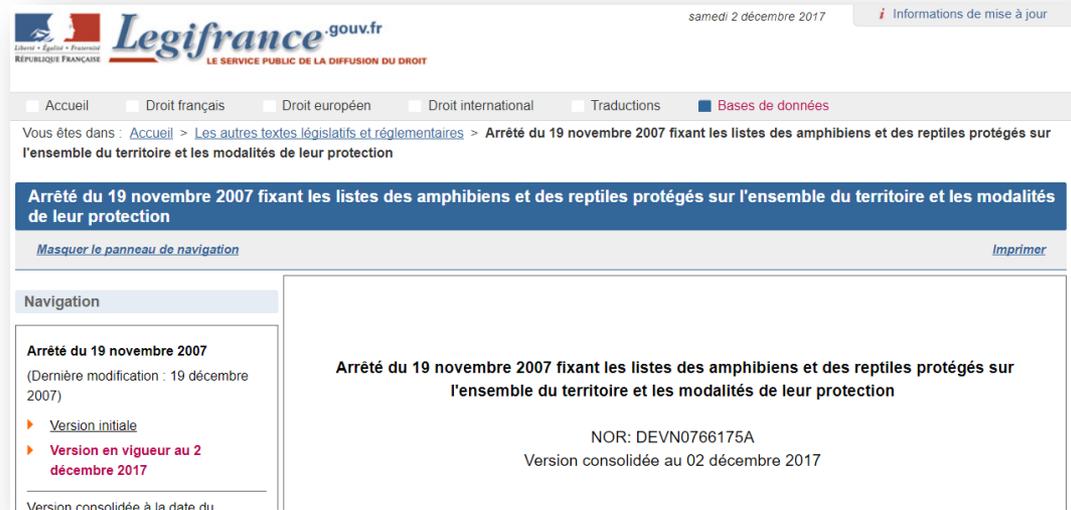
Avant de se lancer : Réglementation, Ethique, Hygiène

- Texte de référence :

Capture + Transport des amphibiens interdits

- **Demandes de dérogation = reconnaissance et certification** du réseau de bénévoles et d'observateurs herpéto

- Amphibiens : vertébrés ectothermes à **peau nue et mince** support des échanges respiratoires & hydriques
- Manipulation = stress des amphibiens + risque de transmission de pathogènes



The screenshot shows the Legifrance website interface. At the top, there is the logo for 'Legifrance.gouv.fr' and the text 'LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT'. The date 'samedi 2 décembre 2017' and 'Informations de mise à jour' are visible in the top right. A navigation bar includes links for 'Accueil', 'Droit français', 'Droit européen', 'Droit international', 'Traductions', and 'Bases de données'. Below this, a breadcrumb trail reads: 'Vous êtes dans : Accueil > Les autres textes législatifs et réglementaires > Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection'. The main content area features a blue header with the title 'Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection'. Below the header, there are links for 'Masquer le panneau de navigation' and 'Imprimer'. A 'Navigation' sidebar on the left shows the current document's details: 'Arrêté du 19 novembre 2007 (Dernière modification : 19 décembre 2007)', with links for 'Version initiale' and 'Version en vigueur au 2 décembre 2017'. The main content area displays the title and the NOR number 'DEVN0766175A', along with the date 'Version consolidée au 02 décembre 2017'.

Page en ligne « Maladies chez les amphibiens : Que faire ? » : http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20178

-> Synthèse des connaissances de base à avoir pour comprendre et lutter contre les maladies émergentes des amphibiens dans la nature

-> Protocole d'hygiène pour lutter contre la dissémination des pathogènes des amphibiens dans la nature

-> Livret Photographique : principaux signes d'alerte chez les amphibiens malades



Liste et planning des participants

- > Ensemble : Remplissage Excel « Listing Volontaires La Vèze 2020 »
 - > Ensemble : Remplissage Excel « Planning Référents La Vèze 2020 »

 - Les « **référents jour** »
 - 1) s'engagent au suivi hebdomadaire,
 - 2) Sont les personnes à appeler en cas de problème (absence demandant de permuter les équipes, etc.)

 - Toute personne intéressée par un suivi aura les numéros des référents et les contactera pour se greffer au relevé.
 - En cas de nouveaux sauveteurs, faire la première sortie avec eux et leur transmettre le « Livret d'accueil du sauveteur routier des amphibiens »
- > Exemple: Protocole détaillé du sauvetage des amphibiens de Vorges-les-Pins
- > A prévoir : 1 réunion de préparation du dispositif et de formation initiale



Merci !

